



Présentation du projet DECIDER « Comprendre pour agir »

Contexte

Dès 2008, la France a étendu son réseau de sites Natura 2000 aux milieux marins, sur la base des directives « Habitats, faune et flore » et « Oiseaux ». Du fait des caractéristiques des activités de pêche professionnelle maritime (mobilité dans l'espace et évolution selon les saisons), une méthodologie spécifique, équivalente à l'évaluation d'incidences, a été définie par la circulaire MEDDE du 30 avril 2013 : l'analyse de risques des activités de pêche maritime en sites Natura 2000. Cette analyse de risques permet de définir le risque potentiel généré par une activité de pêche sur la base de la littérature scientifique.

Au vu des enjeux pour la filière pêche, la profession, directement concernée par les démarches d'évaluation environnementale, souhaite se doter de moyens d'évaluation de son activité. Ces outils devront lui permettre de proposer de façon concertée les actions à mettre en place avec les professionnels sur le terrain. En répondant à cette demande opérationnelle de la profession, le projet DECIDER permettra de :

- **Comprendre et évaluer** la diversité des situations sur le terrain : diversité des engins, diversité des habitats, mise en perspective avec les autres activités humaines, les conditions environnementales et tout élément lié au contexte des sites...
- **Agir** en mettant au cœur du projet les pêcheurs professionnels. L'objectif est de les impliquer pour qu'ils s'approprient les enjeux de l'analyse de risque et qu'ils soient force de proposition.
- **Partager** à l'échelle de la façade atlantique une méthodologie commune et robuste, impliquant les professionnels pour évaluer l'incidence de la pêche sur son milieu (annexe 1). Les besoins des structures professionnelles de la façade atlantique et le cas d'étude drague/maërl en Bretagne seront le support pour construire et tester cette méthodologie.

Objectifs

- *A l'échelle des sites pilotes bretons* : étudier, qualifier et hiérarchiser les interactions immédiates des différents types de dragues sur les bancs de maërl ; et identifier, tester et évaluer socio-économiquement les mesures techniques, stratégiques ou spatio-temporelles possibles permettant d'optimiser la pratique de la drague sur cet habitat, en associant les professionnels.
- *A l'échelle de la façade AGLIA* : capitaliser le retour d'expérience issu des actions locales pour permettre aux professionnels de s'approprier la démarche d'évaluation des interactions engins/habitats; diffuser les résultats de manière différenciée auprès des professionnels de la pêche et des gestionnaires d'aires marines protégées.

Organisation

Répartition des rôles

- Le porteur de projet est l'Association du Grand Littoral Atlantique.
- Le CRPMEM Bretagne et les CDPMEM du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sont partenaires pour la partie bretonne de l'étude.
- A l'échelle de la façade, les CRPMEM Aquitaine, le CRPMEM Poitou-Charentes et le COREPEM sont associés.
- Le RESOMAR, représenté par l'IUEM, est le partenaire scientifique.

La répartition des tâches entre les partenaires du projet est détaillée en Annexe 2.

Informations administratives

Avec un budget de 736 975,54€, le projet durera 30 mois, du 1er novembre 2015 au 30 avril 2018.

Il est financé par France Filière Pêche et par les Régions Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Gouvernance

Plusieurs instances permettent d'assurer une bonne gouvernance du projet.

Un **Comité de Pilotage** est mis en place pour :

- Le suivi du bon déroulement du projet
- Prendre toutes les décisions relatives au bon déroulement du projet
- La coordination des actions des partenaires.

Un **Comité consultatif**, constitué d'experts scientifiques, de gestionnaires et de garants des démarches administratives, est mis en place pour :

- Le suivi du bon déroulement du projet d'un point de vue scientifique et administratif,
- L'analyse des protocoles utilisés de manière à asseoir la qualité des données produites,

Des **groupes de travail** ont été constitués à l'échelle de chaque site pilote et sont animés par le CRPMEM Bretagne. Ces groupes ont pour objectif de faciliter les échanges et d'impliquer des pêcheurs professionnels pratiquant le métier de la drague en zones Natura 2000. D'autres acteurs, outre les partenaires, peuvent y être conviés (opérateurs Natura 2000, prestataires...).

Les 4 sites pilotes retenus sont Belle-Ile-en-Mer, Glénan, la Rade de Brest, et Saint-Brieuc.

Des **réunions techniques** seront organisées par l'AGLIA à l'échelle de la façade avec les CRPMEM et les CDPMEM pour identifier les enjeux de façade et construire les résultats de la phase 5 « Capitalisation/retour d'expérience ». D'autres acteurs, outre les partenaires, peuvent y être conviés (DREAL, AAMP, OP...).

Actions

Ce projet sera mis en œuvre sur 6 phases décrites ici :

- Phase 1 - Etat des lieux du maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne et choix des sites pilotes : l'objectif sera de Disposer d'un premier état des lieux des bancs de maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne pour identifier les sites pilotes
- Phase 2 - Travail sur les sites pilotes : bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague : cette phase permettra de développer une connaissance plus fine des bancs de maërl et de l'activité de pêche sur les bancs de maërl. Elle sera également utile pour permettre aux professionnels de s'approprier la démarche en valorisant leurs connaissances empiriques et en les impliquant dans le projet.
- Phase 3 - Etude des interactions immédiates et analyse globale à l'échelle des sites pilotes : cette phase caractérisera réellement les interactions immédiates à l'échelle de chaque site pilote et proposera un protocole pour améliorer la connaissance des interactions sur le moyen-long terme.
- Phase 4 - Identification et analyse des actions potentielles : l'objectif ici sera d'identifier les actions potentielles les plus adaptées aux contextes de chaque site pilote, avec les professionnels
- Phase 5 - Retour d'expérience / capitalisation : transférer les compétences à l'échelle de la façade AGLIA en capitalisant le retour d'expérience des actions locales, mises en œuvre en Bretagne.
- Phase 6 - Communication : Communiquer sur l'avancement et les résultats du projet de manière différenciée

Figure 1 : Planning prévisionnel

Phases	2015				2016				2017				2018			
	Trim.4	Trim.1	Trim.2	Trim.3	Trim.4	Trim.1	Trim.2	Trim.3	Trim.4	Trim.1	Trim.2	Trim.3	Trim.4	Trim.1	Trim.2	
Phase 1 - Travail préliminaire : état des lieux du maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne et choix des sites pilotes	■	■	■													
Phase 2 - Travail sur les sites pilotes : bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague		■	■	■	■											
Phase 3 - Etude des interactions immédiates et analyse globale à l'échelle des sites pilotes			■	■	■	■	■	■						■		
Phase 4 - Identification et analyse des actions potentielles possibles						■	■	■	■	■	■	■				
Phase 5 - Retour d'expérience / capitalisation		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Phase 6 - Communication																

Porteur de projet :



En partenariat avec :

Comité Régional des Pêches Maritimes
 et des Elevages Marins de Bretagne



Financé par :



L'Aglia, trois Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

Annexe 1 – Guide méthodologique

Le guide méthodologique est une aide aux structures de la pêche professionnelle pour évaluer les interactions engins/milieu marin en impliquant les professionnels de la mer.

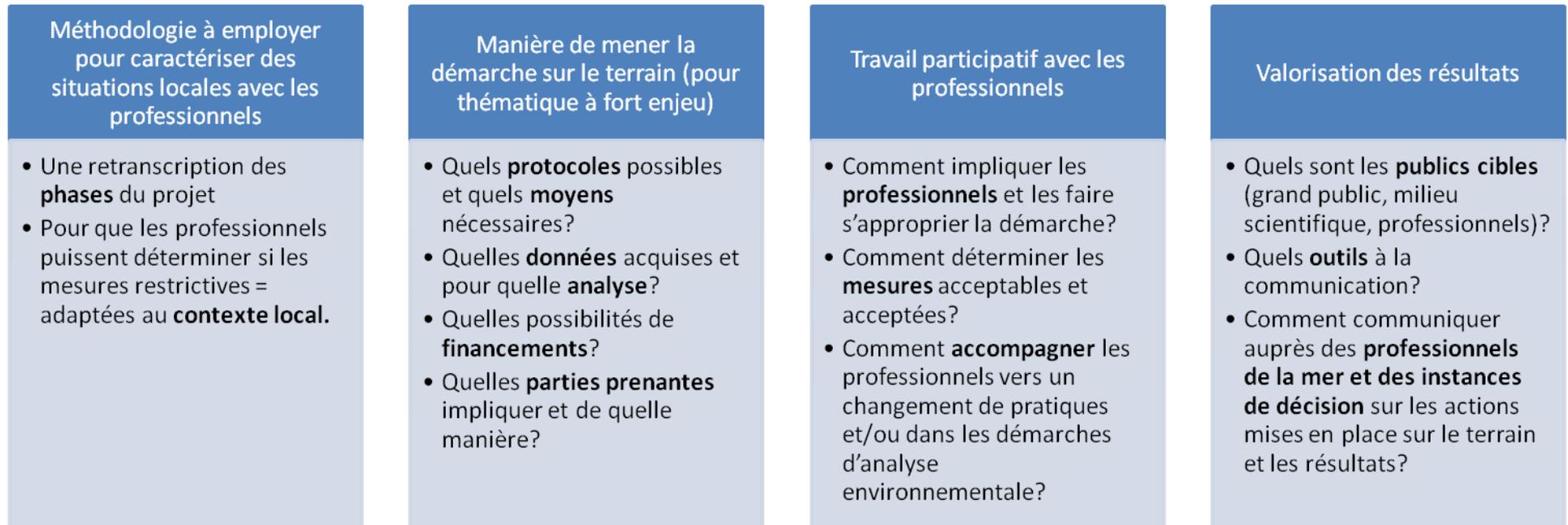


Figure 2 : Rôle de chaque partenaire pour les phases 1, 2, 3, 4 (actions sur les sites pilotes)

Annexe 2 – Tableau de répartition des tâches

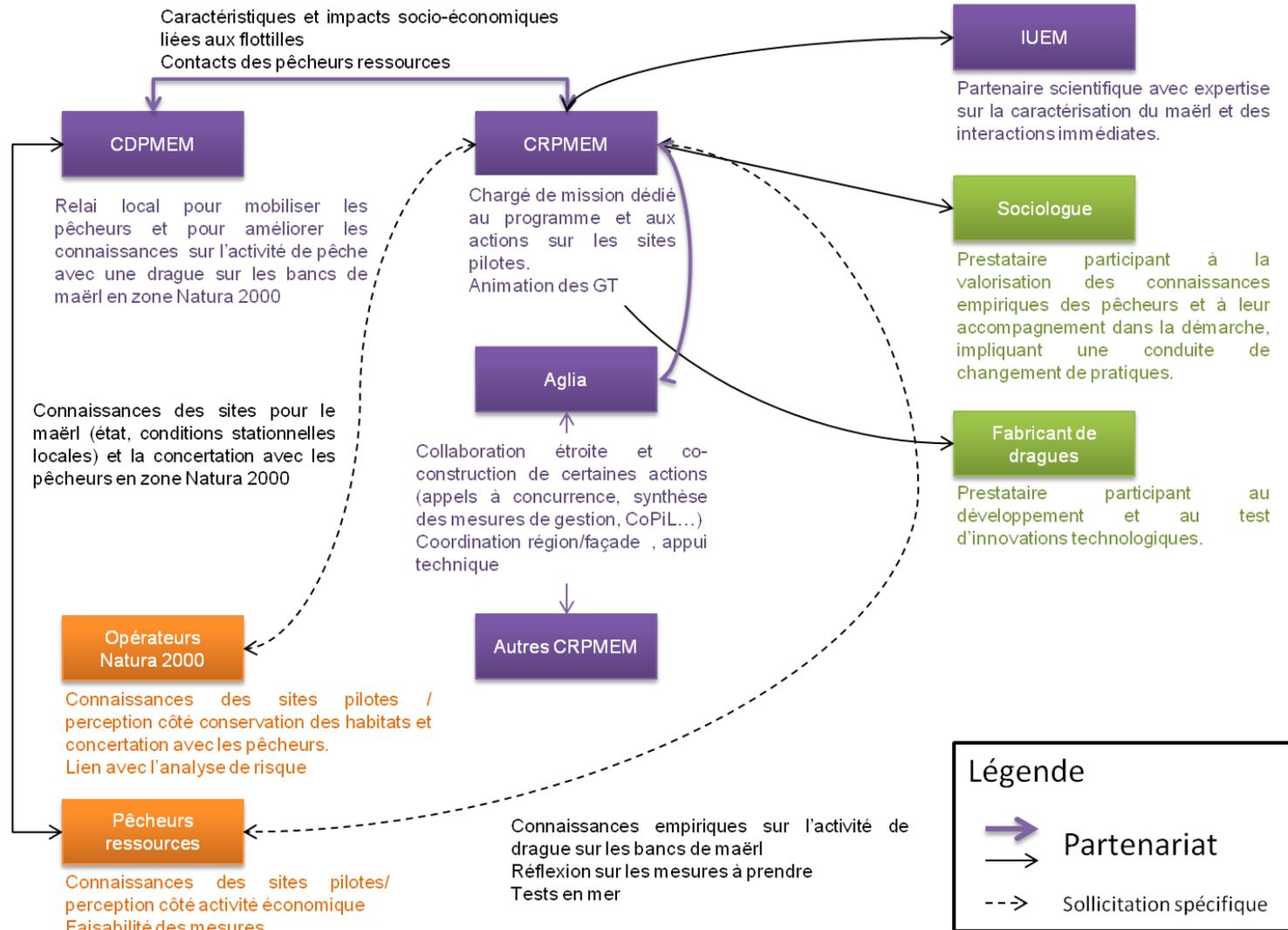


Figure 3 : Rôle de chaque partenaire pour les phases 1, 2, 3, 4 (actions sur les sites pilotes)

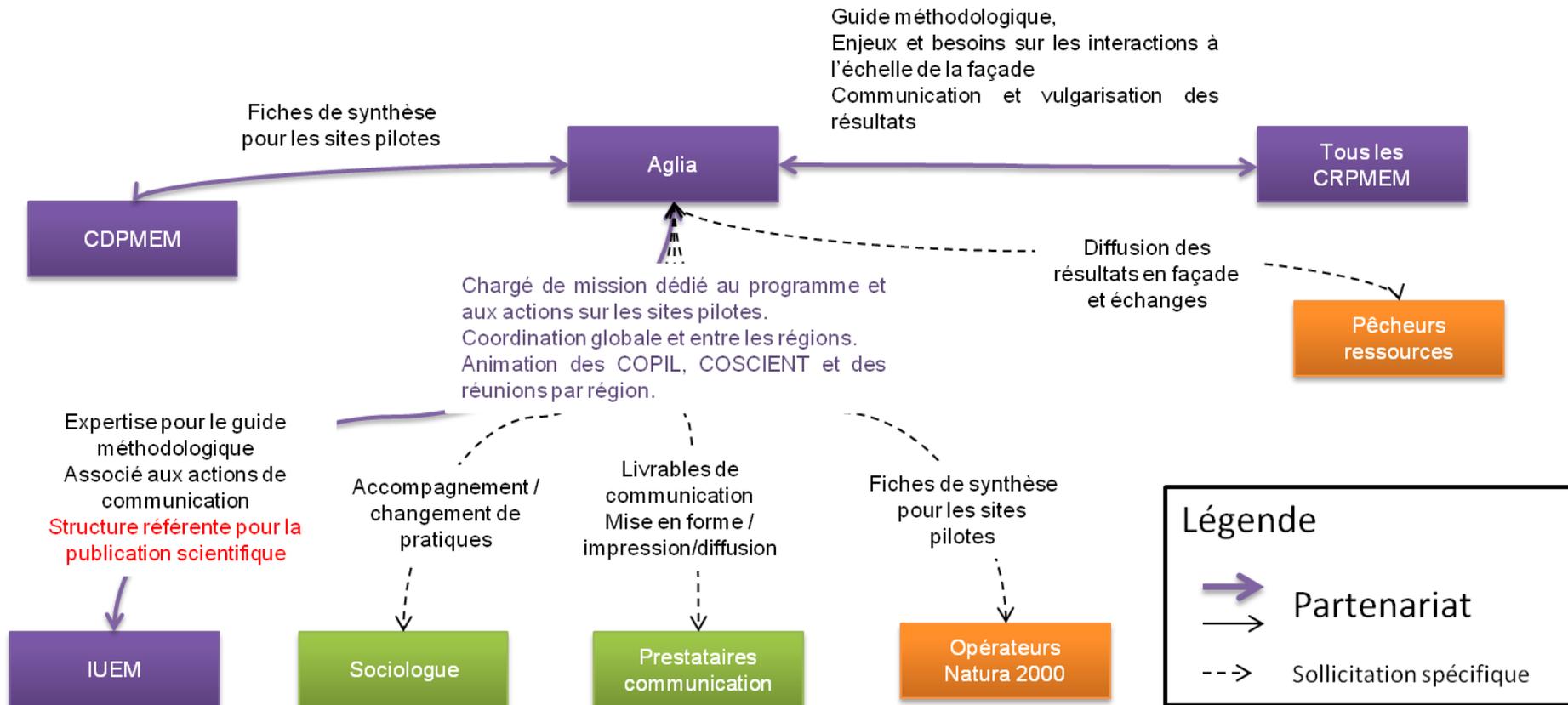


Figure 4 : Rôle de chaque partenaire pour les phases 5,6 (actions de façade)